

Statistiques en bref

ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

THÈME 8 – 14/2002

ENVIRONNEMENT

Contenu

Dépenses totales de protection
de l'environnement.....2

Dépenses de protection de
l'environnement par branche
d'activités3

Dépenses de protection de
l'environnement par domaine
environnemental.....4

Investissements pour la
protection de l'environnement 5

Dépenses courantes en matière
de protection de
l'environnement.....6



Fin de rédaction: 25.10.2002
ISSN 1562-3084
Numéro de catalogue: KS-NQ-02-014-FR-N
© Communautés européennes, 2002

Les dépenses de protection de l'environnement de l'industrie dans l'Union européenne

Ulf Johansson

D'après de récentes estimations d'Eurostat, l'industrie de l'UE a consacré quelque 33 milliards d'euros à la protection de l'environnement en 1999, ce qui représente 0,4% du PIB total de l'UE ou presque 2% de la valeur ajoutée brute de l'industrie totale (voir tableau 1).

Les ressources investies dans de nouveaux équipements sont en grande partie axées sur l'amélioration de l'air ambiant et sur la lutte contre les changements climatiques. La moitié des dépenses est affectée à des mesures visant à prévenir la production réelle de pollution à la source, ce qui peut directement contribuer à dissocier la pression environnementale et la croissance économique. Selon la DG Entreprises de la Commission Européenne, les actions en faveur de la protection de l'environnement ont concouru dans les années 90 à un important découplage dans l'industrie manufacturière, notamment en ce qui concerne les émissions de substances acidifiantes telles que le dioxyde de soufre et les oxydes d'azote (Rapport sur la compétitivité européenne 2002).

Les activités de protection de l'environnement ne sont pas uniquement génératrices de coûts supplémentaires. Elles peuvent avoir d'importantes retombées bénéfiques sur la société au regard de la santé humaine et de l'amélioration de l'environnement. Elles créent également de nouveaux marchés pour les biens et les services environnementaux. La DG Environnement a défini le secteur des technologies de l'environnement comme un acteur essentiel du développement durable, en ce sens qu'il peut stimuler la croissance économique et aider à protéger l'environnement. À partir des données sur les dépenses consacrées à l'environnement, on a estimé le chiffre d'affaires total du secteur de l'écotechnologie dans l'UE à 183 milliards d'euros en 1999 (soit 2,3% du PIB de l'UE) et le nombre de personnes qu'il emploie directement à environ 1,6 million (1% de l'emploi total). Ce marché en pleine croissance devrait poursuivre sa progression dans les années à venir (L'écotechnologie au service du développement durable, COM (2002) 122).

**Graphique 1: DPE de l'industrie
dans l'UE en 1999
par type d'opération
(estimations d'Eurostat)**

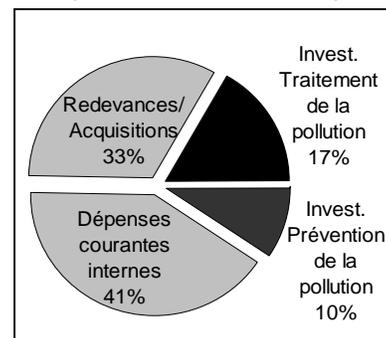


Tableau 1: Dépenses de protection de l'environnement de l'industrie dans l'UE en 1999 (estimations d'Eurostat)

	Total (millions d'euros)	Air	Eaux usées	Déchets	Autres	% du PIB	% de la VAB	euros par habitant
Dépenses d'investissement totales	8 724	42%	27%	12%	20%	0.11%	0.52%	23
<i>dont</i>								
Traitement de la pollution	5 530	40%	29%	12%	19%	0.07%	0.33%	15
Prévention de la pollution	3 194	44%	23%	11%	22%	0.04%	0.19%	9
Dépenses courantes totales	24 636	17%	30%	35%	18%	0.31%	1.48%	66
<i>dont</i>								
Dépenses internes	13 614	27%	30%	22%	22%	0.17%	0.82%	36
Redevances/Acquisitions	11 021	4%	31%	50%	15%	0.14%	0.66%	29
DPE totales	33 360	23%	29%	29%	19%	0.42%	2.00%	89

Le PIB est le produit intérieur brut pour l'ensemble de l'économie
La VAB est la valeur ajoutée brute pour l'industrie

Dépenses totales de protection de l'environnement

Dans la majorité des États membres de l'UE, l'industrie consacre chaque année entre 1,5 % et 2,5 % de la valeur ajoutée brute industrielle (VAB) à la protection de l'environnement. Comme le montre le **graphique 2**, c'est en Autriche et en Allemagne que les dépenses de l'industrie dans ce domaine sont les plus importantes: plus de 2,5% de la VAB ou presque 0,6% du PIB. Les chiffres sensiblement inférieurs relevés pour l'Italie, l'Espagne et l'Irlande pourraient signifier que les dépenses réelles ont été sous-estimées dans les déclarations de données.

En moyenne, environ 30% des dépenses totales de protection de l'environnement dans l'UE portent sur de nouvelles machines et de nouveaux équipements et 70% correspondent à des dépenses courantes (énergie, matériel, main-d'œuvre et achats de services environnementaux). Cependant, l'importance relative des dépenses d'investissement et des dépenses courantes varie considérablement entre les États membres.

Une forte proportion des dépenses courantes est consacrée à l'exploitation des équipements environnementaux et cette somme grossit à mesure que la taille du stock de capital augmente. Par conséquent, un pays qui est en train de développer ou d'améliorer de façon sensible son stock de capital environnemental doit consentir des dépenses d'investissements relativement élevées et des dépenses courantes plus faibles. La situation est inversée dans les pays où la plupart du stock de capital est en place et où aucune amélioration majeure n'est entreprise. À cet égard, les États membres de l'UE peuvent être divisés en deux groupes:

- d'une part, les États membres du Nord où les investissements représentent de 20 à 30 % des dépenses totales de protection de l'environnement de l'industrie;
- d'autre part, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce qui consacrent entre 50 et 60 % des dépenses totales à l'achat de nouvelles machines et de nouveaux équipements (à l'instar de nombreux pays en voie d'adhésion).

Graphique 2: Dépenses de protection de l'environnement de l'industrie en pourcentage de la VAB

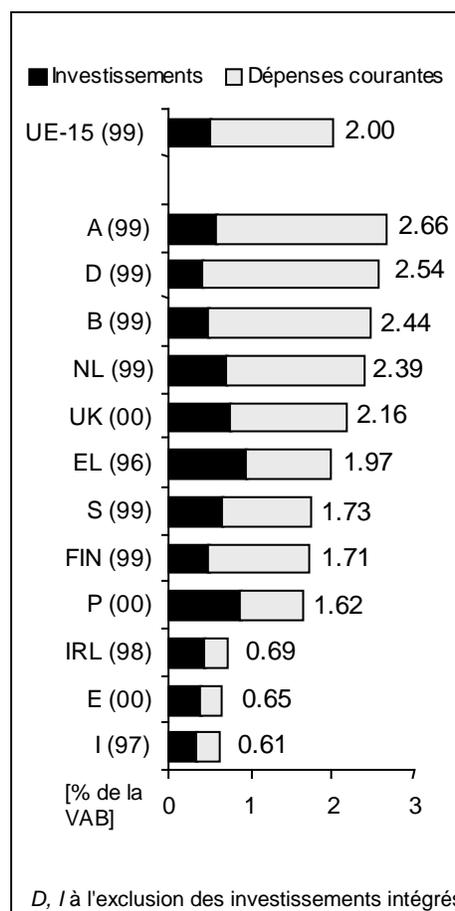


Tableau 2: Dépenses de protection de l'environnement de l'industrie

	1996	1997	1998	1999	2000	Données les plus récentes			dont les investissements (%)
						% du PIB	% de la VAB	euro par habitant	
	(millions d'euros)								
Belgique	:	:	:	1 165	:	0.49	2.44	114	21
Danemark	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Allemagne 1)	:	11 082	8 974	9 126	:	0.59	2.54	135	16
Grèce	281	:	:	:	:	0.29	1.97	27	48
Espagne	:	681	824	1 000	1 455	0.24	0.65	37	60
France	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Irlande	:	:	166	:	:	0.21	0.69	45	63
Italie 2)	:	1 392	:	:	:	0.14	0.61	24	54
Luxembourg	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas 3)	:	1 393	1 269	1 662	:	0.44	2.39	105	29
Autriche	1 230	1 317	1 208	1 142	:	0.58	2.66	141	22
Portugal	219	180	261	340	444	0.39	1.62	44	55
Finlande	577	554	525	490	:	0.41	1.71	95	29
Suède	:	975	:	1 073	:	0.37	1.73	95	38
Royaume-Uni	:	6 175	:	6 030	6 931	0.44	2.16	116	34

1) À l'exclusion des investissements intégrés. À l'exclusion des dépenses courantes totales pour l'énergie et l'eau en 1998 et 1999. Les données les plus récentes concernent l'année 1997.

2) Entreprises occupant plus de 20 personnes. À l'exclusion des investissements intégrés.

3) À l'exclusion des redevances/acquisitions en 1997-1998

Dépenses de protection de l'environnement par branche d'activités

Dans la majorité des États membres de l'UE, plus de 80% des dépenses totales de l'industrie en matière de protection de l'environnement sont imputables à l'"Industrie manufacturière", contre environ 10% à la "Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau" et une part minime aux "Industries extractives" (voir **tableau 3**). La prédominance de la "Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau" en Grèce laisse supposer que les dépenses en matière de traitement des eaux usées et activités similaires réalisées par des entreprises industrielles (sociétés intégrées de distribution d'eau) ont été prises en compte, ce qui n'est pas le cas dans d'autres États membres.

Dans un pays, la majorité des dépenses de protection de l'environnement est souvent imputable à quelques branches d'activités spécifiques susceptibles d'avoir un impact considérable sur l'environnement. Toutefois, l'importance relative des différentes branches d'activités varie selon la structure industrielle du pays. D'après le **graphique 3**, les trois branches d'activités qui consacrent le plus de ressources financières à l'environnement sont à l'origine de 45 à 75 % des dépenses totales de l'industrie en matière de protection de l'environnement. Les branches d'activités les plus importantes en termes de dépenses de protection de l'environnement sont les suivantes:

- Les industries chimiques, du caoutchouc et des plastiques occupent la première place pour le niveau des dépenses en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en France et en Espagne et la deuxième place dans tous les autres États membres, à l'exception de la Suède, du Portugal et de la Grèce.
- Le travail des métaux: première place au Royaume-Uni et en Autriche et deuxième place en Italie, en Suède, en France, en Espagne et au Portugal.
- Les industries alimentaires, des boissons et du tabac: première place en Irlande et au Danemark et deuxième place aux Pays-Bas.
- L'industrie du papier et du carton: première place en Finlande et en Suède.

Graphique 3: Répartition des DPE totales de l'industrie: les trois branches d'activités les plus importantes, dans des États membres sélectionnés

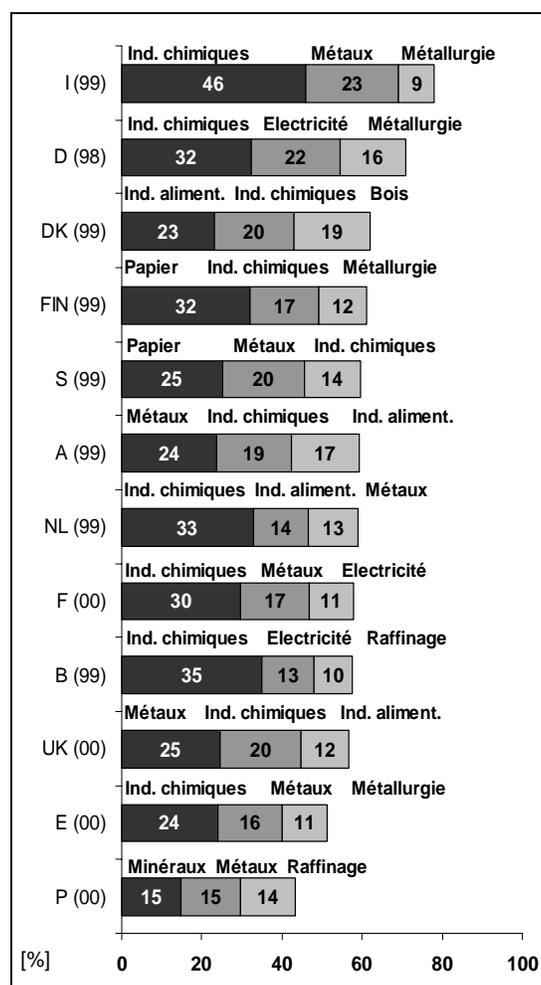


Tableau 3: Ventilation des DPE totales de l'industrie par branche d'activités

	Industries extractives	Electricité & gaz et eau	Industrie manufacturière	Industries alimentaires, des boissons & du tabac	Industries textiles et du cuir	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	Industrie du papier et du carton; imprimerie	Raffinage	Industries chimiques, du caoutchouc et des plastiques	Autres produits minéraux non métalliques	Métallurgie	Travail des métaux et autres
(% de l'industrie)												
B 99	0	13	87	9	3	2	7	10	35	6	8	9
DK 1) 99	0	15	85	23	0	19	2	0	20	13	0	7
D 2) 98	4	22	74	1	2	1	6	7	32	4	16	4
EL 96	:	73	27	6	3	0	1	8	3	2	4	1
E 00	2	9	89	10	4	1	9	7	24	7	11	16
F 3) 00	2	11	87	11	1	3	6	6	30	5	9	17
IRL 4) 98	:	9	91	24	:	:	:	:	24	:	:	:
I 1) 99	0	1	99	5	4	6	2	1	46	2	9	23
L :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
NL 99	6	8	86	14	2	1	5	7	33	3	9	13
A 99	4	6	90	17	2	2	8	0	19	6	12	24
P 00	3	5	92	11	11	3	11	14	10	15	3	15
FIN 99	2	8	90	7	1	2	32	5	17	4	12	9
S 99	2	10	87	9	:	2	25	:	14	5	9	20
UK 00	12	11	78	12	3	1	8	1	20	4	4	25

1) Investissements en fin de cycle de production uniquement, source: Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE).

2) Investissements intégrés non inclus. Estimations de 1997 pour la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau. A l'exclusion des dépenses courantes pour les industries alimentaires et le travail des métaux.

3) Investissements uniquement.

4) Certaines branches de l'industrie manufacturière n'ont pas été classées.

Dépenses de protection de l'environnement par domaine environnemental

En 1999, l'industrie a consacré, dans l'UE, plus de 80% des dépenses totales en matière de protection de l'environnement aux grands domaines de protection de l'environnement, à savoir l'air, les eaux usées et les déchets. Le domaine "Autres" comprend le bruit, la biodiversité et la protection du sol, qui peuvent avoir de l'importance dans certains États membres et secteurs, ainsi que les dépenses administratives générales et autres qui ne peuvent être ventilées par domaine.

L'importance relative de chacun des domaines dépend de la structure industrielle des pays. L'existence d'un important secteur de l'énergie utilisant des combustibles fossiles peut par exemple être à l'origine de dépenses relativement élevées dans le domaine de l'air (Allemagne), tandis qu'une industrie du papier et du carton dominante influera sur le montant des dépenses dans le domaine des eaux usées (Finlande). L'intensité en capital diffère aussi entre les domaines environnementaux:

- le traitement des eaux usées et la protection de l'air sont généralement des activités à forte intensité en capital. Les mesures visant à réduire les émissions atmosphériques représentent la majeure partie des investissements en matière de protection de l'environnement dans huit États membres, tandis qu'en Finlande, en France et en Belgique, l'industrie a essentiellement investi dans des actions en faveur de la diminution des émissions dans l'eau (y compris le traitement des eaux usées).
- La collecte et le traitement des déchets dépendent davantage de la main-d'œuvre. La plus grande partie des dépenses courantes de protection de l'environnement est consacrée aux activités liées aux déchets au Portugal, en Belgique, en Autriche, en Allemagne et au Royaume-Uni et aux eaux usées en Grèce, en Italie, en Finlande et aux Pays-Bas.

Graphique 4: Dépenses de protection de l'environnement de l'industrie par domaine

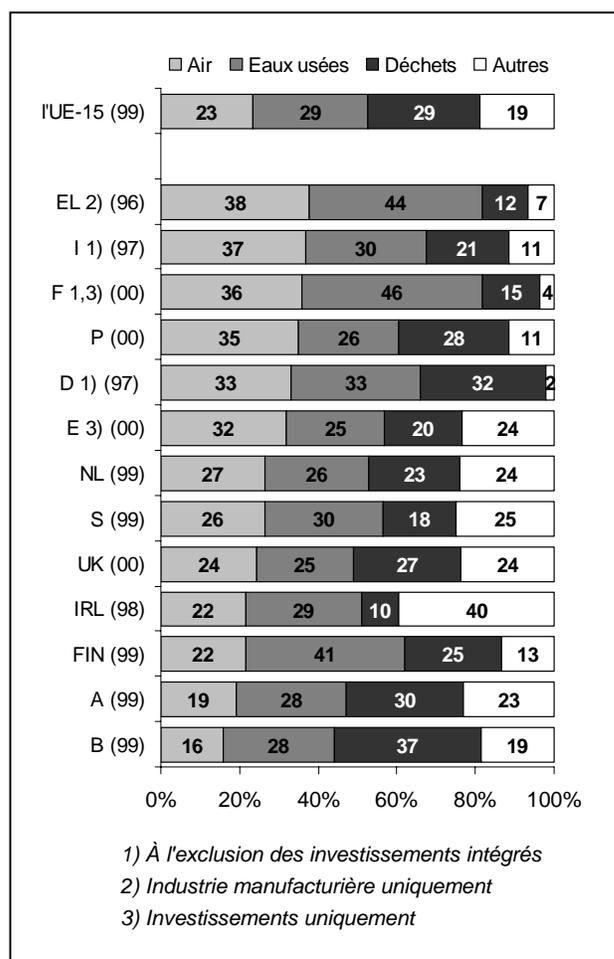


Tableau 4: Dépenses de protection de l'environnement de l'industrie par domaine

(% du total)		Dépenses de protection de l'environnement				Investissements				Dépenses courantes			
		Air	Eaux usées	Déchets	Autres	Air	Eaux usées	Déchets	Autres	Air	Eaux usées	Déchets	Autres
	99	16	28	37	19	41	42	14	3	9	25	43	23
		:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	97	33	33	32	2	46	35	14	5	30	33	35	1
	96	38	44	12	7	43	43	8	6	32	45	16	7
	00	:	:	:	:	32	25	20	24	:	:	:	:
	00	:	:	:	:	36	46	15	4	:	:	:	:
	98	22	29	10	40	23	35	5	36	19	20	17	45
	97	37	30	21	11	60	20	7	13	11	42	37	10
		:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	99	27	26	23	24	47	20	13	20	18	29	27	26
	99	19	28	30	23	28	31	6	35	17	27	36	20
	00	35	26	28	11	53	27	10	11	12	24	51	13
	99	22	41	25	13	30	49	11	10	18	37	30	15
	99	26	30	18	25	52	28	9	11	11	32	24	34
	00	24	25	27	24	46	15	13	26	13	29	35	23

1) Les investissements pour la protection de l'environnement excluent les investissements intégrés.

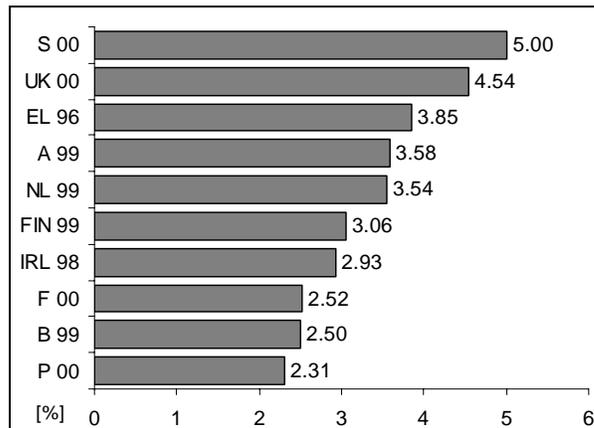
2) Inclut uniquement l'industrie manufacturière

Investissements pour la protection de l'environnement

En 1999, les investissements se sont élevés à quelque neuf milliards d'euros, soit presque 30% des dépenses totales de protection de l'environnement de l'industrie selon les dernières estimations d'Eurostat. C'est en Suède et au Royaume-Uni que l'industrie investit le plus dans la protection de l'environnement: environ 5% de la formation brute de capital fixe (FBCF). Toutefois, la plupart des États membres ont plusieurs branches d'activités spécifiques où la "part environnementale" est beaucoup plus élevée. L'importance des investissements pour la protection de l'environnement peut considérablement varier d'une année à l'autre. Il n'est pas rare que des entreprises ou des branches d'activités spécifiques investissent massivement dans la protection de l'environnement une année, par exemple à la suite d'un renforcement des exigences des pouvoirs publics ou de l'introduction de nouveaux standards technologiques, et diminuent leurs investissements les années suivantes.

Au Royaume-Uni et en Belgique, plus de la moitié des sommes totales investies dans la protection de l'environnement est consacrée aux technologies propres et autres mesures visant à réduire la pollution à la source. Dans la majorité des États membres, les investissements pour la protection de l'environnement ont pour principal objectif de diminuer et de traiter la pollution générée par les activités de production. Il conviendrait de souligner qu'il est parfois difficile de mesurer correctement les investissements dans le domaine de la prévention de la pollution et qu'il peut donc en résulter des sous-estimations. En outre, la prévention de la pollution peut être par exemple une conséquence indirecte du remplacement d'une machine usée et, dans ce cas, aucune dépense spécifiquement liée à la protection de l'environnement n'a été engagée.

Graphique 5: Investissements pour la protection de l'environnement de l'industrie, en pourcentage de la FBCF (%)



Graphique 6: Investissements pour la protection de l'environnement de l'industrie, par type (%)

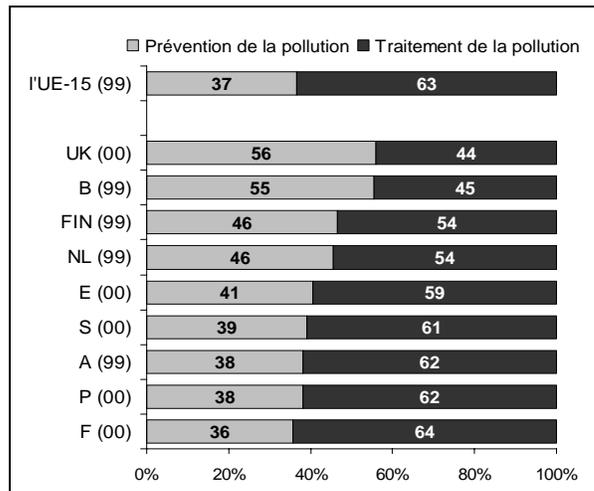


Tableau 5: Investissements dans la protection de l'environnement de l'industrie

	1996	1997	1998	1999	2000	Données les plus récentes			dont la prévention de la pollution (%)
						% du PIB	% de la VAB	% de la FBCF	
	(millions d'euros)								
Belgique	301	309	315	240	:	0.10	0.50	2.50	55
Danemark 2)	:	:	:	26	:	0.02	0.09	0.44	:
Allemagne 1)	2 608	1 807	1 620	1 759	1 559	0.08	0.34	1.83	:
Grèce	135	:	:	:	:	0.14	0.95	3.85	:
Espagne	:	440	538	647	878	0.14	0.74	:	41
France	891	950	950	925	877	0.06	0.34	2.52	36
Irlande	:	:	104	:	:	0.13	0.43	2.93	:
Italie 2,3)	:	747	:	318	:	0.07	0.33	1.53	:
Luxembourg	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	:	776	483	477	:	0.13	0.70	3.54	46
Autriche	366	438	318	252	:	0.13	0.59	3.58	38
Portugal	154	104	167	168	244	0.21	1.10	2.31	38
Finlande	294	238	186	140	:	0.12	0.49	3.06	46
Suède	:	515	:	323	343	0.14	0.65	5.00	39
Royaume-Uni	:	1 677	:	1 975	2 332	0.15	0.73	4.54	56

1) Exclut les investissements intégrés

2) Exclut les investissements intégrés. 1999: Source: Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)

3) Les indicateurs ont été calculés avec des données de 1997

VAB = valeur ajoutée brute pour l'industrie

PIB = produit intérieur brut pour l'ensemble de l'économie

FBCF = formation brute de capital fixe pour l'industrie

Dépenses courantes en matière de protection de l'environnement

En 1999, selon les dernières estimations d'Eurostat, les dépenses courantes se sont élevées à quelque 24 milliards d'euros, soit plus de 70% des dépenses totales de protection de l'environnement de l'industrie dans l'UE. Elles n'ont cessé de progresser dans les années 90 dans la plupart des États membres disposant de données, une tendance probablement due en partie à l'augmentation des coûts d'exploitation et d'entretien des équipements environnementaux et à l'accroissement des dépenses notamment dans des plans de gestion de l'environnement. Les plus fortes dépenses courantes de l'industrie en matière de protection de l'environnement sont enregistrées en Autriche et en Allemagne, où elles représentent plus de 0,8% de la production industrielle totale et plus de 2% de la VAB industrielle. Le montant relativement faible des dépenses courantes déclarées par l'Italie et l'Espagne explique en grande partie le niveau bas des dépenses totales de protection de l'environnement mis en évidence plus haut dans le **graphique 2**.

En principe, les entreprises peuvent choisir de réaliser les activités de protection de l'environnement en leur sein ou d'acheter ces services sur le marché. L'augmentation de l'externalisation conduit à une multiplication des marchés pour les consultants en matière d'environnement et autres entreprises spécialisées dans la prestation de services environnementaux.

- En moyenne, les coûts de personnel et l'utilisation de matières premières et de produits de consommation pour des activités exécutées dans l'entreprise représentent près de 60% des dépenses courantes liées par exemple à l'exploitation et à l'entretien des équipements environnementaux, à la mesure et au contrôle des niveaux de pollution, à la gestion environnementale, à l'information et à l'éducation ou à la R&D environnementale.
- Les achats de services environnementaux auprès d'autres organismes, publics ou privés, représentent environ 40% des dépenses courantes. La majeure partie des redevances/acquisitions concerne les domaines environnementaux des déchets et des eaux usées, notamment les paiements versés pour la collecte et le traitement des déchets ainsi que le traitement des eaux usées. En ce qui concerne les déchets, pas moins des deux tiers des dépenses courantes totales correspondent en fait à des paiements à d'autres organismes.

Graphique 7: Dépenses courantes de l'industrie, en pourcentage de la production (%)

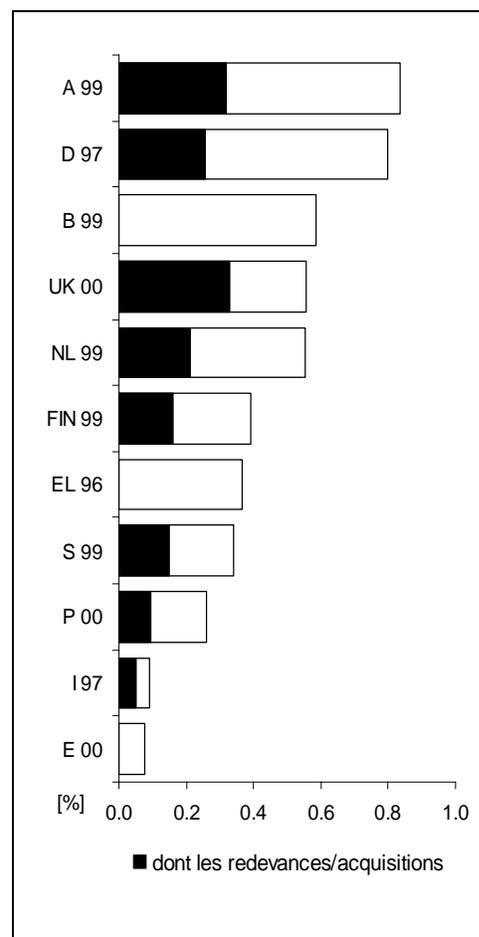


Tableau 6: Dépenses courantes en matière de protection de l'environnement de l'industrie

	1996	1997	1998	1999	2000	Données les plus récentes			dont les redevances/acquisitions (%)
						% du PIB	% de la VAB	% de la production	
	(millions d'euros)								
Belgique	:	:	:	925	:	0.39	1.94	0.59	:
Danemark	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Allemagne 1)	:	9275	7354	7367	:	0.50	2.13	0.80	38
Grèce	146	:	:	:	:	0.15	1.03	0.36	:
Espagne	:	240	286	353	577	0.09	0.49	0.08	:
France	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Irlande	:	:	62	:	:	0.08	0.26	:	:
Italie	:	645	:	:	:	0.06	0.28	0.09	54
Luxembourg	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas 2)	:	617	786	1185	:	0.32	1.74	0.55	38
Autriche	864	879	890	890	:	0.45	2.08	0.84	14
Portugal	65	76	95	172	200	0.17	0.90	0.26	37
Finlande	283	317	339	350	:	0.29	1.22	0.39	41
Suède	:	460	:	520	:	0.23	1.07	0.34	44
Royaume-Uni	:	4497	:	4055	4599	0.30	1.44	0.56	59

1) Exclut la "Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau" en 1998 et 1999. Les dernières données disponibles concernent l'année 1997.

2) Exclut les redevances/acquisitions en 1997 et 1998

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

DÉFINITIONS

Par dépenses de protection de l'environnement (DPE), on entend les ressources consacrées à toutes les activités visant résolument et directement à prévenir, réduire et éliminer la pollution ou toute autre dégradation de l'environnement.

Les dépenses de protection de l'environnement ne comprennent pas:

- Les activités qui répondent en premier lieu à des besoins techniques ou à des exigences de santé et de sécurité, même si elles ont une incidence positive sur l'environnement.
- Les dépenses liées à la mobilisation de ressources naturelles (par exemple, l'approvisionnement en eau).
- Les postes de coût calculés tels que l'amortissement (consommation de capital fixe) ou le coût du capital.
- Les paiements d'intérêts, les amendes et les sanctions pécuniaires infligées pour non-respect des réglementations environnementales ainsi que les indemnités versées à des tiers

Les actions telles que les économies d'énergie et de matières sont incluses uniquement dans la mesure où elles visent essentiellement la protection de l'environnement. Les activités de recyclage, par exemple, sont prises en compte pour autant qu'elles remplacent la gestion des déchets.

DOMAINES ENVIRONNEMENTAUX

Les dépenses de protection de l'environnement sont définies conformément à la classification des dépenses et des activités de protection de l'environnement (CEPA). Cette dernière permet également de classer les postes de dépenses dans plusieurs domaines environnementaux, en fonction du milieu environnemental ou du type de pollution/dégradation concerné. Les domaines repris dans la présente publication comprennent les activités suivantes:

Air

Protection de l'air ambiant et du climat

Eau

Émissions dans l'eau, traitement des eaux usées

Déchets

Collecte, traitement et réduction des déchets

Autres

Protection du sol et des eaux souterraines, bruit, biodiversité et paysage, rayonnement, administration générale et activités polyvalentes

VARIABLES ÉCONOMIQUES

Dans la présente publication, on entend par dépenses totales de protection de l'environnement la somme des investissements et des dépenses courantes:

Investissements PE

Toutes les dépenses (achats et production pour compte propre) consacrées, pendant une année donnée, à l'acquisition de machines, d'équipements et de terrains utilisés à des fins de protection de l'environnement. Les investissements totaux sont la somme des deux catégories suivantes:

i) Investissements pour le traitement de la pollution

Investissements qui n'affectent pas le processus de production proprement dit et la

pollution générée. Ils servent uniquement à collecter et à supprimer les déchets, à mesurer le niveau de pollution, à traiter et à éliminer la pollution et les polluants générés par les activités de l'entreprise.

ii) Investissements pour la prévention de la pollution

Investissements qui entraînent une modification ou une adaptation du processus de production. Ils servent à réduire le niveau de pollution générée. Lors de l'introduction d'un nouveau processus de production, les dépenses de protection de l'environnement correspondent au supplément de dépenses par rapport au coût d'une installation meilleur marché, viable mais moins respectueuse de l'environnement. En cas de modification d'une usine existante, les investissements en matière d'environnement équivalent aux dépenses totales nécessaires à l'adaptation à des fins environnementales.

Dépenses courantes PE

Montants consacrés pendant une année à l'exécution d'activités en faveur de la protection de l'environnement (à l'exclusion des dépenses d'investissement). Elles correspondent à la somme des deux catégories suivantes:

i) Dépenses courantes internes:

Production pour compte propre de services environnementaux: salaires et traitements, loyers, énergie, dépenses d'entretien et autres inputs intermédiaires utilisés à des fins de protection de l'environnement.

ii) Redevances/acquisitions

Tous services de protection de l'environnement acquis sur le marché (par exemple, une entreprise fait ramasser ses déchets par un organisme spécialisé), auprès d'organismes publics et privés. Ces achats sont clairement liés à une activité de protection de l'environnement exécutée à l'extérieur de l'entreprise et excluent par exemple les amendes et les sanctions pécuniaires.

SECTEURS

La présente publication couvre uniquement les dépenses de l'industrie. Ce secteur comprend les entreprises et autres unités dont l'activité principale relève des branches d'activités suivantes conformément à la NACE Rév. 1:

10-14 INDUSTRIES EXTRACTIVES

15-16 INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

15-16 Industries alimentaires

17-19 Industrie textile et habillement; industrie du cuir et de la chaussure

20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois

21-22 Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie

23 Raffineries: cokéfaction, raffinage, industries nucléaires

24-25 Industrie chimique; industrie du caoutchouc et des plastiques

26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques

27 Métallurgie

28-36 Travail des métaux et autres

40-41 PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET D'EAU

INDICATEURS

Des comparaisons ont été effectuées avec le

PIB à prix courants, la population, la formation brute de capital fixe (FBCF), la valeur ajoutée brute (VAB) et la production dérivée de la base de données d'Eurostat NewCronos. Les taux de change ECU/euro sont des moyennes pour l'année.

QUALITÉ DES DONNÉES

Les données reprises dans la présente publication ont été collectées par les services statistiques des différents pays à l'aide du questionnaire conjoint Eurostat/OCDE 2002. De plus amples informations figurent dans la base de données New Cronos d'Eurostat.

Les statistiques des dépenses de protection de l'environnement sont actuellement en cours d'élaboration et varient en termes de couverture et de qualité selon les pays, ce qui limite la comparabilité et la bonne interprétation des données. Les informations présentées ici sont celles déclarées par les différents pays. Aucune estimation n'a été effectuée pour compenser les disparités de couverture ou les éventuelles sous-estimations. Même si les différences ont été minimisées par le choix des secteurs et des variables ainsi que par le recours à des agrégations, les champs couverts demeurent disparates entre certains pays. Pour plus d'informations, se reporter aux notes de bas de page des tableaux et des graphiques et à la base de données New Cronos d'Eurostat.

Les dépenses de protection de l'environnement sont révélatrices des mesures prises par la société pour réduire la pression environnementale et s'acheminer vers un développement durable. Toutefois, certaines améliorations s'inscrivent dans le cadre d'activités quotidiennes pour lesquelles on n'engage pas de dépenses propres à la protection de l'environnement. Il convient également de noter que des dépenses élevées peuvent être le résultat de politiques nouvelles et plus rigoureuses dans un pays qui a déjà beaucoup œuvré pour lutter contre la pollution et où les coûts marginaux sont importants, ou de longues périodes sans dépenses. Il est donc recommandé de réaliser, à titre complémentaire, une analyse plus approfondie axée sur les liens avec les données physiques (importance des émissions, volume des déchets, etc.).

ESTIMATIONS POUR L'UE-15

En 1999, les dépenses totales de protection de l'environnement dans l'UE-15 ont été estimées sur la base des données du questionnaire conjoint en tenant compte d'autres données disponibles à Eurostat, de publications nationales officielles et d'applications des comptes des dépenses de protection de l'environnement dans plusieurs pays. Dans ce cadre, on a compensé l'absence évidente de données dans les déclarations des pays, mais pas les éventuelles sous-estimations inhérentes à ces lacunes. Les résultats doivent être considérés comme des estimations basses.

Pour en savoir plus:

➤ Les bases de données

New Cronos: Thème 8

Domaine: milieu

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
Eurostat Data Shop Bruxelles/Brussel Planistat Belgique Rue du Commerce 124 Handelsstraat 124 B-1000 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 234 67 50 Fax (32-2) 234 67 51 E-mail: datashop@planistat.be URL: http://www.datashop.org/	DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: bih@dst.dk URL: http://www.dst.dk/bibliotek	STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888 644 94 27/28 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: datashop@destatis.de URL: http://www.eu-datashop.de/	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Despacho 011B Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34-91) 583 91 67/ 583 95 00 Fax (34-91) 583 03 57 E-mail: datashop.eurostat@ine.es URL: http://www.datashop.org/	INSEE Info Service Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33-1) 53 17 88 44 Fax (33-1) 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr	ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39-06) 46 73 31 02/06 Fax (39-06) 46 73 31 01/07 E-mail: dipdiff@istat.it
ITALIA – Milano	LUXEMBOURG	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
ISTAT Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39-02) 80 61 32 460 Fax (39-02) 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it	Eurostat Data Shop Luxembourg 46A, avenue J.F. Kennedy BP 1452 L-1014 LUXEMBOURG Tél. (352) 43 35-2251 Fax (352) 43 35-22221 E-mail: dslux@eurostat.datashop.lu URL: http://www.datashop.org/	STATISTICS NETHERLANDS Eurostat Data Shop-Voorburg Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl	Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: Datashop@ssb.no	Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351-21) 842 61 00 Fax (351-21) 842 63 64 E-mail: data.shop@ine.pt	Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41-1)225 12 12 Fax (41-1)225 12 99 E-mail: datashop@statistik.zh.ch URL: http://www.statistik.zh.ch
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA		
STATISTICS FINLAND Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakatu 13 B, 2.Kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: datashop@stat.fi URL: http://www.tilastokeskus.fi/ttk/kk/datashop/	STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: infoservice@scb.se URL: http://www.scb.se/tjanster/dalashop/p/datashop.asp	Eurostat Data Shop Office for National Statistics Room 1.015 Cardiff Road Newport South Wales NP10 8XG United Kingdom Tel. (44-1633) 81 33 69 Fax (44-1633) 81 33 33 E-mail: eurostat.datashop@ons.gov.uk	HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: eurodata@haver.com		

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):

Bâtiment Bech Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 • e-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

Pour toute information méthodologique:

Ulf Johansson, Eurostat/F3, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 33788, Fax (352) 4301 37316, E-mail: Ulf.Johansson@cec.eu.int

Peter Lindmark, Zuzana Fabianova

ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2 rue Mercier – L-2985 Luxembourg
Tél. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709
URL: <http://publications.eu.int>
E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIQUE/BELGIË – DANMARK – DEUTSCHLAND – GREECE/ELLADA – ESPAÑA – FRANCE – IRELAND – ITALIA – LUXEMBOURG – NEDERLAND – ÖSTERREICH
PORTUGAL – SUOMI/FINLAND – SVERIGE – UNITED KINGDOM – ISLAND – NORGE – SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA – BALGARUJA – CĚSKÁ REPUBLIKA – CYPRUS
EESTI – HRVATSKA – MAGYARORSZÁG – MALTA – POLSKA – ROMÂNIA – RUSSIA – SLOVAKIA – SLOVENIA – TÜRKIYE – AUSTRALIA – CANADA – EGYPT – INDIA
ISRAËL – JAPAN – MALAYSIA – PHILIPPINES – SOUTH KOREA – THAILAND – UNITED STATES OF AMERICA



Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2002 au 31.12.2002):

(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

Formule 1: L'ensemble des 9 thèmes (environ 180 numéros)

Papier: 360 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Formule 2: Un ou plusieurs des 9 thèmes suivants:

Thème 1 «Statistiques générales»

Thème 6 «Commerce extérieur»

Thème 7 «Transports»

Thème 9 «Science et technologie»

Papier : 42 EUR

Thème 2 «Économie et finances»

Thème 3 «Population et conditions sociales»

Thème 4 «Industrie, commerce et services»

Thème 5 «Agriculture et pêche»

Thème 8 «Environnement et énergie»

Papier: 84 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat»(sélection de produits et services Eurostat)
Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat
Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{lle}

(SVP écrire en majuscules)

Nom: _____ Prénom: _____

Société: _____ Département: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

Virement bancaire

Visa Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:

A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.